



MSA d'Alsace. Table ronde

« La souveraineté alimentaire est une nécessité »

La seconde partie de l'assemblée générale de la mutualité sociale agricole (MSA) d'Alsace le 30 avril à Colmar a été consacrée à une table ronde portant sur la souveraineté alimentaire. Cette dernière passe par un travail collectif et le soutien à des filières ancrées sur nos territoires.

Cette table ronde a été animée par Marie Casenave-Péré, qui a introduit les échanges en rappelant la notion de sécurité alimentaire, à différencier de la souveraineté alimentaire. Il a été rappelé qu'à l'horizon 2030, pas moins de 512 millions de personnes auront faim dans le monde, dont 60 % se trouveront en Afrique, et qu'en 2024, 2,3 millions de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire « grave » ou « modérée ». Il y avait également de plus en plus de personnes frappées par l'obésité alors que 30 % de la nourriture dans le monde était perdue et/ou gaspillée. Dans le même temps, le commerce agricole mondial poursuit sa croissance, tant en valeur qu'en volume. « La dépendance alimentaire reste cependant une réalité dans de nombreux pays et pour de nombreux habitants sur cette planète. Il faut donc produire et, pour cela, il faut des terres fertiles, de l'eau, un climat favorable, des intrants, de l'énergie, des hommes formés, des outils, des technologies et des infrastructures opérationnelles », analyse Marie Casenave-Péré.

Dans ce monde en mouvement, la France reste le plus grand pays agricole de l'Union européenne en surface agricole et demeure sur le podium en matière de production et d'exportation. Les fermes françaises grandissent, mais restent toujours trop petites avec des revenus très moyens pour les agriculteurs. Et surtout, depuis une dizaine d'années,



Les intervenants en conviennent : la souveraineté alimentaire passe par le soutien aux filières locales. © Jean-Michel Hell



Pouvoir transformer localement

Dans ce contexte, la MSA d'Alsace a son rôle à jouer. « Elle est là pour être un amortisseur social. Nous sommes présents pour accompagner nos ressortissants. La crise sanitaire du Covid en a été un exemple concret. Dans cette période difficile, nous avons rencontré et échangé avec toutes les filières. Nous avons fait la promotion de la vente directe. La MSA d'Alsace a également échangé en proximité avec ses ressortissants sur la santé au travail. Nos leviers d'actions montrent que nous pouvons être une force de proposition sur tous ces axes, même

le cas actuellement, contrairement à des pays comme l'Italie », ajoute Ludovic Hays.

Une dimension collective

Cette capacité de produire et de transformer localement est absolument nécessaire aux yeux de Florent Pierrel pour les Jeunes Agriculteurs du Haut-Rhin. « Le cadre réglementaire ne correspond plus à la réalité du terrain sur notre capacité de produire. Il faut effectivement redonner de la compétitivité qui permettra aux jeunes notamment de s'installer. Il faut également préciser cette notion



d'exportation. Les fermes françaises grandissent, mais restent toujours trop petites avec des revenus très moyens pour les agriculteurs. Et surtout, depuis une dizaine d'années, l'agriculture française est bousculée sur le plan commercial tant à l'intérieur de ses frontières qu'à l'export. « Nous étions le deuxième exportateur en 2000, le sixième aujourd'hui et nous serons probablement sortis du top 10 à l'horizon 2030. Les autres pays agricoles dans le monde progressent. Nous devons donc évoluer. Voulons-nous garder la main sur ce qu'on mange ? Et comment ? À quel prix ? Avec quelles garanties ? À quel niveau de dépendance acceptable ? » interroge Marie Casenave-Péré.

Anticiper et investir

Cette dépendance est déjà une réalité. « Chez nous, on exporte beaucoup de viande au Liban. Avec la guerre de ces dernières semaines, le volume exporté là-bas s'est considérablement restreint. En revanche,



Dominique Daul : « Nos entreprises doivent trouver des solutions avec l'industrie agroalimentaire. Cela nous oblige à prévoir l'avenir et anticiper au mieux pour pérenniser nos exploitations. »



Hervé Massot : « Nous cherchons à nous illustrer en étant performant individuellement et collectivement. »

la viande polonaise, elle, se retrouve quantitativement sur le même marché que nous. La conclusion est évidente. Nous subissons une baisse d'environ 10 % des prix », constate Dominique Daul, agriculteur à Pfetisheim et élu à la FDSEA 67. Les agriculteurs subissent la même situation quand il s'agit de normes sanitaires ou encore lorsqu'il s'agit de faire face à des maladies. La gestion de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) en est un exemple. « Nos entreprises doivent prendre tout cela en compte dans leur gestion quotidienne et trouver des solutions avec l'industrie agroalimentaire. Cela nous oblige à prévoir l'avenir et anticiper au mieux pour pérenniser nos exploitations », ajoute Dominique Daul.

C'est la « différenciation » qui doit être une force pour les exploitations françaises et alsaciennes dans ce contexte mondial. « Nous cherchons à nous illustrer en étant performant individuellement et collectivement. Nous devons être compétitifs. Nous subissons la mondialisation avec les coûts des énergies et des carburants. Malgré ces charges en hausse, nous arrivons à promouvoir nos productions avec du lait de qualité. Nous sommes les meilleurs payeurs de lait de toute la France depuis deux-trois ans. Il a fallu investir pour cela. Nous avons consacré 5 % de notre chiffre d'affaires dans notre outil de travail. Et nous investissons 7 % de ce même chiffre d'affaires en marketing », précise Hervé Massot, directeur général du groupe Alsace Lait.

de la vente directe. La MSA d'Alsace a également échangé en proximité avec ses ressortissants sur la santé au travail. Nos leviers d'actions montrent que nous pouvons être une force de proposition sur tous ces axes, même en matière de souveraineté alimentaire », analyse le président de la MSA d'Alsace David Herrscher.

Cette notion de souveraineté alimentaire doit être gérée par l'État, mais pas que. « Prenons l'exemple du Mercosur. C'est un débat qui aurait dû être traité filière par filière. Localement, il fallait échanger avec celles et ceux qui sont sur le territoire. Il faut qu'on donne les bases de la loi au Parlement et qu'après, on donne de la latitude dans les échanges et les prises de décision », estime le sénateur Ludovic Haye. Il cite en exemple le dossier de l'eau, qui est gérée différemment dans le Haut-Rhin par rapport à d'autres départements, car tous les acteurs de la filière sont consultés. « Plus globalement, la souveraineté alimentaire passe également par la nécessité de pouvoir transformer localement nos produits. Ce n'est pas suffisamment



Ludovic Haye : « Plus globalement, la souveraineté alimentaire passe également par la nécessité de pouvoir transformer localement nos produits. »

taire ne correspond plus à la réalité du terrain sur notre capacité de produire. Il faut effectivement redonner de la compétitivité qui permettra aux jeunes notamment de s'installer. Il faut également préciser cette notion de compétitivité. Que voulons-nous exactement ? Nous sommes allés à fond dans le libre-échange. Demain, il y aura moins d'énergies fossiles. Il faudra être davantage centré sur nous-mêmes. On a encore une dimension collective. Nous devons décider ensemble de ce que nous voulons à l'avenir », estime Florent Pierrel.

Le mot de la fin porte sur l'importance de l'accompagnement des agriculteurs et le nécessaire renouvellement des générations. « La ferme France a des atouts, avec un territoire porteur, des terres fertiles et des climats variés. Elle a également



Florent Pierrel : « Le cadre réglementaire ne correspond plus à la réalité du terrain sur notre capacité de produire. »

des agriculteurs très compétents et organisés collectivement. Elle est structurée et crée des produits de qualité. Il faut donc porter cette agriculture pour préserver la souveraineté alimentaire qui permet à notre pays de croire en son avenir et en son agriculture », conclut Marie Casenave-Péré.

Jean-Michel Hell

en bref

Assises du sanitaire

Les députés votent une mise en œuvre accélérée et concertée

Lors de l'examen du projet de loi d'urgence agricole en commission des Affaires économiques, le 6 mai, les députés ont adopté six amendements visant à raccourcir le temps de mise en œuvre des Assises du sanitaire animal. Le gouvernement aura désormais six mois après la publication de la loi (au lieu de douze mois dans le texte initial) pour publier les ordonnances traduisant les résultats des Assises, qui sont toujours en cours. Une accélération demandée par la FNSEA et les JA, à l'origine des amendements. Lancé début 2025 et censé aboutir au premier semestre 2026, cet exercice vise à réformer le système sanitaire (financement, gouvernance) ; il comprend notamment plusieurs chantiers techniques (identification des animaux, rôle des vétérinaires, etc.). Interrompus en 2025 en raison de la crise de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), ces travaux ont récemment été relancés. Par ailleurs, les députés ont adopté un amendement de Geraldine Grangier (RN, Doubs) qui impose une « concertation avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles représentatives » avant la publication des ordonnances. « Les acteurs seront largement consultés, les ordonnances seront ratifiées par le Parlement, et je m'engage à ce que leur contenu soit partagé en toute transparence », a promis la ministre de l'Agriculture Annie Genevard aux députés.